

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, le 19 avril 2018, à 10 h 15.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- M. Harold Noël, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans
- Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec

Sont également présents :

- M. Marie-Josée Couture, secrétaire corporative
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier
- M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, à titre d'observateur
- M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observateur

Est absent :

- M. Guy Dumoulin, conseiller à la Ville de Lévis

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2018-36

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Ajouter le point 5DG) 3 - Plan de protection des sources d'eau – Résiliation de l'entente de prêt de service entre le ministre de la Sécurité publique, la CMQ et M. François Morneau
- Ajouter le point 5DG) 4 – Création d'un poste de directeur(trice) de l'environnement et recrutement
- Ajouter à divers : Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 mars 2018

Résolution n° E-2018-37

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

- 2 -

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 21 mars 2018

Résolution n° E-2018-38

- Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 21 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 12 avril 2018

Résolution n° E-2018-39

- Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 12 avril 2018.

Adoptée à l'unanimité

Règlement de contrôle intérimaire sur la protection des sources d'eau – *Pour discussion*

Les membres présents discutent du règlement de contrôle intérimaire sur la protection des sources d'eau.

Alliance des villes et des Grands Lacs et du Saint-Laurent - Participation au congrès 2018

Résolution n° E-2018-40

- Déléguer, pour participer au congrès 2018 de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent qui se tiendra à Ajax, en Ontario, du 13 au 15 juin 2018, les personnes suivantes : Mme Michelle Morin-Doyle, MM. Régis Labeaume, Guy Dumoulin et Robert Masson.
- Autoriser le remboursement des frais relatifs à l'inscription, à l'hébergement et au transport de ces personnes.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2018

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Plan de protection des sources d'eau – Résiliation de l'entente de prêt de service entre le ministre de la Sécurité publique, la CMQ et M. François Morneau

Résolution n° E-2018-41

- Autoriser la résiliation de l'Entente de prêt de service intervenue, en juin 2015, entre le ministre de la Sécurité publique, la Communauté métropolitaine de Québec et M. François Morneau, en date du 20 avril 2018, fin de journée.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2018
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Création d'un poste de directeur(trice) de l'environnement et recrutement

Résolution n° E-2018-42

- Recommander au conseil de la Communauté métropolitaine de Québec d'autoriser la modification au plan d'effectif afin de créer un poste de directeur(trice) à l'environnement.
- Autoriser la direction générale à procéder au recrutement selon le profil de poste.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2018
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Politique de placement et rendement des placements

Résolution n° E-2018-43

- Prendre acte de l'Analyse de la répartition et du rendement des placements de la Communauté métropolitaine de Québec, au 23 mars 2018, préparée par Desjardins Caisse du personnel municipal Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2018
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Campagne de communication « Mon Saint-Laurent vivant »

Résolution n° E-2018-44

- Octroyer un mandat à l'agence UNIK pour la mise en œuvre d'une campagne de communication de l'identité visuelle du fleuve Saint-Laurent dans la grande région de Québec, et plus spécifiquement pour la production et la diffusion de quatre capsules vidéo présentant des témoignages faisant ressortir le dynamisme et les opportunités associés au fleuve, pour la somme de 7 650 \$, taxes en sus, le tout conformément à l'offre de services professionnels.
- Réserver la somme de 3 000 \$, taxes incluses, pour la diffusion de cette campagne sur les réseaux sociaux au cours de la période estivale.

PROCÈS-VERBAL

- 4 -

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2018
Certificat trésorerie : CT-2018-18
Responsable : Communications

Adoptée à l'unanimité

Forum des élus – Offre de services à la commande avec la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) – Projet de la biomasse forestière

Résolution n° E-2018-45

- Dans le cadre du Forum des élus de la Capitale-Nationale, octroyer un mandat à la Fédération québécoise des coopératives forestières, pour le projet de développement de la filière de la biomasse forestière dans la région de la Capitale-Nationale et de Lévis en 2018, pour une somme maximale de 25 000 \$ plus taxes, le tout conformément à l'offre de service datée du 16 avril 2018.
- Utiliser une somme maximale de 25 000 \$ plus taxes provenant du fonds résiduel de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale pour couvrir les dépenses engendrées par l'octroi de ce mandat.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2018
Certificat trésorerie : CT-2018-19
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Protection des sources d'eau - Journée scientifique portant sur le bassin versant de la rivière Saint-Charles

Afin de poursuivre les journées scientifiques, la CMQ, en partenariat avec l'APEL ainsi qu'avec l'OBV de la Capitale, a travaillé à développer une programmation pour l'événement 2018 qui aura lieu le 9 mai 2018, à l'Édifice Andrée-P.-Boucher à Québec.

Cette programmation préliminaire aborde la diffusion des résultats de différents projets de recherche et la présentation de vitrines technologiques. Elle propose également la tenue d'une table ronde sur la science dans un contexte de protection des sources d'eau potable.

Une invitation sera lancée aux élus et fonctionnaires concernés par ces sujets.

Gestion des matières résiduelles – Projet pilote sur la récupération dans les écoles

Résolution n° E-2018-46

- Octroyer un mandat de services professionnels à Québec'ERE pour l'implantation d'une démarche active visant la récupération des contenants dans cinq écoles, pour une somme de 13 201 \$, taxes en sus.

PROCÈS-VERBAL

- 5 -

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2018
Certificat trésorerie : CT-2018-20
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Gestion des matières résiduelles – Projet pilote sur la récupération dans les écoles

Résolution n° E-2018-47

- Octroyer un mandat de services professionnels à Chamard Stratégies environnementales pour l'implantation d'une démarche passive visant la récupération des contenants dans cinq écoles et pour la réalisation d'une caractérisation des matières résiduelles dans dix écoles à la fin du projet-pilote, pour une somme de 21 000 \$, taxes en sus.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2018
Certificat trésorerie : CT-2018-21
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Demande d'avis du MAMOT concernant le projet de règlement n° 382-03-2018 de la MRC de La Nouvelle-Beauce modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé n° 198-04-2005

Résolution n° E-2018-48

- Informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) :
 - Que la Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que les modifications proposées au projet de règlement n° 382-03-2018 adopté par la MRC de La Nouvelle-Beauce ne portent atteinte à aucune des stratégies et objectifs du Plan métropolitain d'aménagement et de développement puisqu'elles s'avèrent d'intérêt local;
 - Que le présent avis vaudra également pour le règlement final dans la mesure où il sera similaire au projet de règlement.
 - Transmettre au MAMOT copie du présent rapport décisionnel et des annexes l'accompagnant.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2018
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

- 6 -

Entente agroalimentaire 2017-2019 : Projet 2.2 - Octroi de contrats pour la caractérisation de terres inexploitées

Résolution n° E-2018-49

- Dans le cadre du projet 2.2 de *l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019*, autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à octroyer des contrats pour la caractérisation de terres inexploitées, et retenues par les MRC, l'agglomération de Québec et la Ville de Lévis, pour une somme maximale de 50 000 \$.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2018
Certificat trésorerie : CT-2018-22
Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

Entente agroalimentaire 2017-2019 : Projet 3.3 - Programme d'aide financière 2018 pour soutenir la mise en marche collective des produits agricoles et agroalimentaires des producteurs agricoles, des agrotransformateurs et des transformateurs artisans

Résolution n° E-2018-50

- Dans le cadre du projet 3.3 de *l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019*, autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder au lancement du *Programme d'aide financière 2018 pour soutenir la mise en marché collective des produits agricoles et agroalimentaires des producteurs agricoles, des agrotransformateurs et des transformateurs artisans*, pour la somme de 50 000 \$.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2018
Certificat trésorerie : CT-2018-23
Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

Entente agroalimentaire 2017-2019 : Projet 4.2 - Protocole d'entente avec l'Université Laval portant sur un projet-pilote de camp d'entraînement agroalimentaire

Résolution n° E-2018-51

- Dans le cadre du projet 4.2 de *l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019*, autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à signer un protocole d'entente avec l'Université Laval portant sur un projet-pilote de camp d'entraînement agricole afin de favoriser l'établissement de la relève agricole et l'éclosion de nouvelles entreprises agricoles, pour une somme maximale de 85 000 \$.

PROCÈS-VERBAL

- 7 -

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2018
Certificat trésorerie : CT-2018-24
Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

Résolution n° E-2018-52

- Recommander au conseil de la Communauté métropolitaine de Québec que chacun des membres dépose une déclaration d'intérêts pécuniaires, celle-ci devant inclure les intérêts pour l'ensemble du territoire de la CMQ.

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2018-36 à E-2018-52, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRÉTAIRE CORPORATIVE